

Retracting marriage how long

Par **aurore1**, le **06/03/2014** à **18:48**

bonjour,
j'aimerais savoir si l'on peut se rétracter pour un mariage, sous combien de temps et faut il des raisons
merci de votre réponse
rania

Par **Marc WAHED**, le **07/03/2014** à **16:10**

Bonjour,
On ne peut pas se rétracter dans le cadre d'un mariage car il n'existe pas de période d'essai! En revanche, vous pouvez demander un divorce par consentement mutuel qui est très rapide ou l'annulation du mariage si subsiste une cause légitime.

Je reste à votre disposition

Maitre Marc WAHED
Avocat Barreau de Marseille

Par **Sisi1962**, le **27/06/2017** à **01:49**

Bonsoir je dois me marier le 8 juillet 2017
Je ne veux plus de mariage.. pour X raison déjà s'en être marié je me fait insulter je suis k une merde et j'en loupe en plus il n'a pas c papiers je me demande si c pas pour ces papiers se marier et il ose me dire de tt façon tira jamais ds ma famille je me s'en trop mis a l'écart ,tt se ke je parle lui convient pas ,,dit moi que l'on peut annuler merci je suis vraiment pas bien

Par **grenouille**, le **27/06/2017** à **08:19**

Bonjour,
on ne peut pas annuler ce qui n'a pas été créé ! Vous n'êtes pas mariée à ce monsieur, si vous ne voulez pas l'épouser, vous lui dites et basta ! Vu ce que vous racontez je pense qu'effectivement les voix de la sagesse s'ouvrent à vous ! Trouvez un autre prétendant !

Par **GuillouR**, le **27/11/2018** à **23:04**

Après un ans et demi de mariage et quand je voulais rentré voir ma famille mon époux français me menasse d'annuler notre mariage ! Asq il a droit de faire ça ? Et c'est quoi les que conséquence ? Sachant que j'ai le titre de 10 ans et sans enfant et je travaille en France ! Je veu une réponse Svp

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Par **Wikiwi**, le **27/12/2018** à **21:29**

Bonjour Maître,

une annulation de mariage prend-elle toujours plus d'un an ?

Quels sont les délais en moyenne ?

Et quel en est le coût en moyenne ?

L'époux qui demande l'annulation se met-il en tort en quittant le domicile conjugal ?

Doit-il rester jusqu'à ce que l'annulation soit prononcée ?

Et si elle est rejetée, sera-t-il dans son tort dans un divorce pour faute ?

S'il faut s'adresser au TGI du domicile et que les époux français résident à l'étranger (zone euro), est-ce que c'est le droit français qui sera tout de même appliqué dans ce tribunal ?

Merci d'avance pour vos réponses éclairantes.

Par **youris**, le **28/12/2018** à **10:04**

wikiwi,

il est plus facile de divorcer que de faire annuler un mariage car les cas d'annulation sont précis et peu nombreux.

voir ce lien:

<https://www.alexia.fr/fiche/5853/annulation-mariage.htm>

salutations

Par **janus2fr**, le **28/12/2018** à **11:00**

[quote]il est plus facile de divorcer que de faire annuler un mariage car les cas d'annulation sont précis et peu nombreux.[/quote]

Bonjour,

Certes, mais les effets d'une annulation de mariage ou d'un divorce ne sont pas les mêmes...